Enseignante suspendue :

Annulation de la sanction et réintégration immédiate !

Arrêt du génocide !

Dans l'Yonne, une enseignante du lycée de Sens a été suspendue pour avoir accepté d'organiser une minute de silence avec ses élèves, à leur demande, en hommage aux victimes palestiniennes du génocide.

Cet hommage ne relève en aucune manière d'une rupture avec son devoir de neutralité : le massacre d'une population, et notamment d'enfants, n'est pas un avis politique, c'est un fait.

La sanction doit être levée immédiatement ! Notre collègue doit être réintégrée immédiatement et toute procédure disciplinaire abandonnée.

Nous condamnons la répression qui s'abat sur celles et ceux qui expriment à juste titre leur humanité et leur soutien vis-à-vis du peuple palestinien, exterminé par les bombardements et la famine.

La FNEC-FP FO 44, soutenue par l'Union départementale Cgt-FO 44, appelle à se rassembler ce mercredi 28 mai, à 14h00, devant la préfecture de Nantes.

Dans le même temps, de nombreux rassemblements se tiendront dans toute la France, notamment à Paris devant le ministère de l'Éducation nationale, pour la réintégration immédiate de notre collègue.

Rassemblement de soutien

Préfecture de Nantes

Mercredi 28 mai 2025 – 14h00